

8 Société et Culture

Lutte contre l'insalubrité/Entretien avec le directeur administratif d'Averda, Justin Minko Olengo

" La décharge de Mindoube est saturée, il est temps de penser à l'aménagement d'un nouveau pôle écologique de pointe "

Propos recueillis par Prissilia M. MOUITY
Libreville/Gabon

Avant le coup d'envoi de la CAN Total 2017, les communes de Libreville et d'Akanda croulaient sous le poids d'ordures ménagères. Inadmissible pour les pouvoirs publics qui, par l'entremise du ministre de l'Intérieur, étaient montées au créneau. Depuis, la situation s'est considérablement améliorée. Dans cet entretien, le directeur administratif de la société Averda, chargée du ramassage d'ordures nous situe sur les causes, vante son entreprise et reconnaît que la décharge de Mindoube est plus que saturée. Lecture.

l'Union. Monsieur le directeur, l'opinion note avec satisfaction, que Libreville reprend des couleurs. Il n'y a plus trop de foyers d'ordures comme avant le coup d'envoi de la Can Total 2017. Quelles en étaient les causes à l'origine de cette situation ?

Justin MINKO OLENGO : Effectivement, tout est désormais rentré dans l'ordre. Nous avons pu calmer nos ardeurs. Les agents ont compris le bien-fondé de garder notre société debout. Conscients de ce que notre survie dépend de la bonne santé et la stabilité de notre entreprise. Fort de ces arguments, les agents ont repris le travail et remplissent convenablement leurs tâches. Pour mémoire, tout est parti d'un

mouvement d'humeur spontané de quelques agents incontrôlés, qui s'est vite généralisé. Paralyant ainsi, pendant 4 jours, l'ensemble des opérations de ramassage. Ce mouvement était illégal, puisqu'il n'obéissait à aucune disposition en matière de grève. Averda a toujours fait de son mieux pour que les conditions de vie et de travail de son personnel soient des meilleures. Pour preuve, nos salaires les plus bas s'élèvent à 150 000 F.CFA. Cela est conforme à la grille conventionnelle des métiers de nettoyage public et industriel en vigueur en République gabonaise, et fidèle à la volonté des plus hautes autorités du pays. Dès lors, la demande d'une augmentation de salaire ne se justifie pas, pour deux raisons simples. La première, parce que chacun d'eux a signé un contrat en bonne et due forme. Et pour la plupart en CDD (Contrat à durée déterminée, nldr). La deuxième raison, parce que Averda n'a que deux ans d'existence. Sauf à vouloir tuer la poule aux œufs d'or, même si l'amélioration de leurs conditions socioprofessionnelles demeure une priorité.

Des dispositions ont-elles été prises pour que les mêmes causes ne reproduisent pas les mêmes effets demain ?

- Ce que vous qualifiez d'embellie (et je vous en remercie au passage) est, en réalité, le retour à la normale des opérations de collecte en particulier, et de la propriété des communes de



Justin Minko Olengo, directeur administratif d'Averda.

Libreville et d'Akanda en général. Le ministère de l'Intérieur nous avait enjoint de remédier à la situation dans les 72 heures qui suivaient sa notification, donc, avant que ne devrait être donné le coup d'envoi de la CAN. Ce que nous avons fait, en augmentant le capital humain et le système d'exploitation. Cette conjonction des stratégies nous a permis de relever le défi en 48 heures. Cela nous a valu des félicitations des autorités. Toutefois, pour que les mêmes causes ne reproduisent pas les mêmes effets, nous privilégions la communication. Et si, par extraordinaire, cela venait à se reproduire, nous prendrions nos dispositions allant dans le sens d'un service minimum, avec des résultats optimaux, pour coller à la devise de notre société qui est : "Never Stop".

Selon certaines indiscretions, Averda ferait face aussi à des difficultés d'ordre matériel ou logistique : camions en panne, bacs à ordures insuffisants, etc. Qu'en est-il en réalité ?

- Comme toutes les entreprises

dont l'activité est essentiellement liée à des prestations de service public, le financement de nos opérations résulte de la contrepartie financière de l'Etat. Aussi, lorsque ce dernier tousse, à cause de la crise économique actuelle, nous suffoquons aussi. Mais les soutiens multiformes sont de portée inestimable. Sur ce, je tiens à remercier les autorités du pays pour leur confiance. Je tresse également des lauriers au chef de l'Etat, pour ses efforts régulièrement consentis en soutien à notre sacerdoce, qui est au bénéfice de la masse plurielle. Nos difficultés ont connu leur pic lors de la période postélectorale. En effet, Averda a perdu plus de 800 bacs et conteneurs à ordures. Mais nous avons remédié à cela. Le renouvellement effectué a coûté plus de 130 millions de francs. Sur le plan de l'exploitation technique, notre matériel roulant est constitué d'une centaine de véhicules, actifs 24h/24h et 7j/7j, équipés, pour la plupart, de systèmes électroniques de dernière génération. Seulement, lorsqu'il y a des pannes, les pièces de rechange sont difficiles à trouver sur le marché local.

A propos de votre partenariat avec l'Etat, où en êtes-vous exactement ?

- Les liens juridiques entre Averda et l'Etat gabonais portent sur un accord et une convention signés avec le ministère de l'Intérieur en charge des Collectivités locales, notamment au bénéfice des communes de Libreville et

d'Akanda. Nous sommes en cours d'exécution de certains contrats qui auront le mérite de booster nos autres prestations qui portent sur : la modernisation du système de collecte d'ordures ménagères (généralisation du porte-à-porte, tri sélectif, recyclage...), l'électronisation du mode d'encadrement et de surveillance des procédés de ramassage des déchets, le contrôle du balayage manuel et mécanique des voies asphaltées et des rues pénétrantes, les techniques de curage des caniveaux accessibles, l'entretien des places publiques et le nettoyage des lits de rivières, en passant par l'assainissement des bassins versants.

La décharge de Mindoube qui vous sert de site aujourd'hui est très saturée. N'est-il pas temps d'en aménager une nouvelle ?

- La saturation de la décharge de Mindoube est d'actualité depuis plus d'une décennie. Les conditions d'exploitation de ce site qui relève encore de la compétence exclusive de l'opérateur Clean Africa, nous posent d'énormes difficultés d'accès et de circulation. Nous admettons qu'il faut penser à l'aménagement d'un nouveau pôle écologique de pointe, qui traitera toutes sortes de déchets ménagers. A ce sujet, la société Averda Environnemental Services S.A dispose de la technicité requise. Elle est prête à intervenir dans ce sens si, bien sûr, les autorités du pays lui en faisaient la demande.

Vient de paraître

Le théâtre de Sony LabouTansi

RN
Libreville/Gabon

L'écrivain congolais est de nouveau au centre de l'attention des chercheurs et des metteurs en scène du monde entier. Des colloques, des séminaires, des ateliers de formation, sous son patronage, ont lieu ici et là, dans les universités. La revue « Etudes littéraires africaines », en son numéro 41, en dresse le bilan critique.

CONNAÎTRE et faire connaître Sony LabouTansi est l'ambition que caressent les responsables du numéro 41 de la revue des « Etudes littéraires africaines ». A ceci près que c'est le dramaturge qui est présenté ici, quand bien même certains contributeurs évoqueraient ici et là Sony LabouTansi le romancier.

Pour l'essentiel, les auteurs ont eu à cœur de situer le théâtre du metteur en scène congolais. Ils en ont indiqué le projet, l'écri-

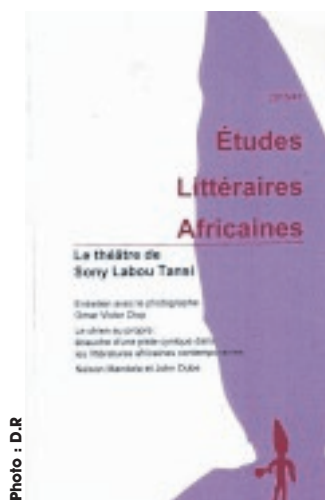


Photo : D.R

ture, la publication, le travail de la mise en scène, la gestion des comédiens, etc. Mais d'abord ils ont rappelé ce qu'était le théâtre pour Sony LabouTansi. La meilleure attitude sur ce plan aura sans doute été de lui donner la parole, en le citant : « Le théâtre est peut-être la seule manière de redorer le blason de l'existence sans cesse délavé par l'institution civile - c'est un lieu de rencontre avec la vie et la mort et peut-être la seule occasion pour un être « humain » de

serrer la main fortement à ces deux inconnues. En cela il me paraît être un lieu sacré. Le sacré étant pour moi ce qui permet de joindre la respiration de la chair à celle de l'idée, autorisant ainsi la cohabitation lumineuse entre la poétique du muscle et celle de l'idée. Nous assistons toujours à une manière d'immolation : l'acteur prête son corps, en cela il est holocauste. Le public prendra ce corps pour voguer vers des ailleurs qui tous les comptes faits sont d'ici. » Dans ce dossier, c'est une traversée de cette écriture théâtrale, qui s'est déployée sans discontinuer pendant plus de vingt-cinq ans, de 1969 à 1995, en lien étroit avec des hommes et des lieux, qui est ici questionnée. On relève cependant que, après la mort du dramaturge et la dissolution du Rocado Zulu Théâtre, sa compagnie théâtrale, qui avait glorieusement porté ses textes sur les scènes du monde entier au cours des années 80, les pièces de LabouTansi semblent être

remisées, peu rééditées et peu jouées. Mais dès novembre 2013, avec Jean-Damien Barbin, le Conservatoire Supérieur d'Art Dramatique, le labex arts H2H et l'équipe de l'Apela (Association pour l'étude des littératures africaines), furent organisées des rencontres intitulées : « Sony LabouTansi en scène(s), une expérience théâtrale du monde ». Le dossier que cette revue présente en est ainsi la prolongation. L'année 2015 a été riche en mises en scène de ces textes, pour le vingtième anniversaire de sa mort et dans le cadre de différents événements organisés ici et là, entre la France et le Congo-Brazzaville. Cela reste un signe de ce que le théâtre novateur de Sony LabouTansi, qui donne d'indispensables clés pour une lecture du reste de l'œuvre, a été et peut encore être pratiqué par tous ceux qu'il cherchait obstinément à interpeller de pièce en pièce. Les coordonnateurs de la

revue ont donc vu juste en remettant au-devant de la scène un grand nom du théâtre africain qui, faute

d'avoir laissé des héritiers directs et efficaces, a couru le risque de sombrer pour de bon dans l'oubli.

